

Nom de l'élève :

Classe :

A l'attention de l'entreprise : ce document permet de suivre la recherche active d'une période en entreprise pour nos élèves.
L'équipe pédagogique du lycée Rouvière vous remercie de compléter le document, le tamponner et le signer.

Nom de l'entreprise	Nom de la personne qui a reçu l'élève	Avis favorable ou défavorable pour accueillir l'élève	Date de la visite	Tampon	Signature

Quartier Sainte Musse – Rue Sainte Claire Deville BP 1205 – 83070 TOULON Cedex
Tél. 04 94 27 99 10 – Fax 04 94 27 99 12

FICHE DE DEMANDE DE STAGE OU PFMP

A faire valider par un des enseignants référents des domaines technologiques et professionnels

A faire déposer par un enseignant au bureau de la DDFPT, au plus tard 4 semaines avant le début du stage (hors vacances scolaires)

ETUDIANT	Nom : _____ Prénom : _____ Email : _____ Portable du Stagiaire : _____ Section : BTS ET1 Date de stage : du 27/05/2024 au 05/07/2024																																		
SOCIETE	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 80%;"> Nom de la société : _____ Adresse complète : _____ N° Téléphone : _____ Nom du Directeur : _____ Mail du Directeur : _____ </td> <td style="width: 20%; text-align: center; vertical-align: middle;"> Cachet de la société OBLIGATOIRE </td> </tr> </table>	Nom de la société : _____ Adresse complète : _____ N° Téléphone : _____ Nom du Directeur : _____ Mail du Directeur : _____	Cachet de la société OBLIGATOIRE																																
Nom de la société : _____ Adresse complète : _____ N° Téléphone : _____ Nom du Directeur : _____ Mail du Directeur : _____	Cachet de la société OBLIGATOIRE																																		
TUTEUR	Nom du Tuteur : _____ Mail du Tuteur : _____ N° Téléphone : _____ Fonction dans l'entreprise : _____																																		
CONVENTION	Contact pour envoi de la convention : _____ Adresse mail du contact : _____ Adresse postale (si refus d'envoi par mail de la convention) : _____ Lieu du stage (si différent de l'adresse de la société) : _____ <u>HORAIRES JOURNALIERS DE L'ETUDIANT :</u> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Matin</th> <th colspan="2">Après-midi</th> </tr> <tr> <th>de</th> <th>à</th> <th>de</th> <th>à</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lundi</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mardi</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mercredi</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Jeudi</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Vendredi</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Matin		Après-midi		de	à	de	à	Lundi					Mardi					Mercredi					Jeudi					Vendredi				
	Matin		Après-midi																																
	de	à	de	à																															
Lundi																																			
Mardi																																			
Mercredi																																			
Jeudi																																			
Vendredi																																			
	<u>Accord de l'enseignant référent :</u> NOM : _____ Date : _____ Signature _____																																		

POUR INFORMATION

Contexte professionnel

- Fonctions : elles correspondent à la catégorie d'Employé Technicien Agent de Maîtrise (E.T.A.M.).
- Situation à valider : approfondissement des connaissances et des compétences déjà acquises.
- Localisation : services liés à des infrastructures mettant en œuvre différentes formes d'énergie.

Objectifs assignés à la période en entreprise

Le stage en milieu professionnel permet au futur technicien supérieur de prendre la mesure des réalités techniques et économiques de l'entreprise.

Au cours de ce stage, l'étudiant doit être en mesure d'exercer des activités du domaine de l'électrotechnique. Dans ce cadre, il est conduit à appréhender le fonctionnement de l'entreprise industrielle à travers son organisation, ses équipements, ses différents services internes, ses ressources humaines, ses clients,... C'est aussi pour lui l'occasion d'observer la vie sociale de cette entreprise (relations humaines, horaires, règles de sécurité...).

Modalités de la concertation assurée pour la préparation et le suivi de cette période

- L'équipe pédagogique est concernée.
- L'élève sera suivi par un des professeurs d'enseignement général ou technologique de sa classe.

Référentiel d'activités professionnelles défini dans le diplôme

- Les activités menées sont liées à l'électrotechnique.
- Le stage en entreprise peut permettre à l'étudiant de réaliser des tâches décrites dans l'annexe pédagogique 2/2, afin de donner tout son sens à la formation théorique reçue.

Modalités d'évaluation de cette période (cf. règlement d'examen du diplôme)

Le chef d'entreprise, ou son représentant, délivre à l'élève une attestation précisant la nature et la durée de la formation effectuée en entreprise, rédigée sur l'imprimé joint dans le livret de stage.

Pour l'évaluation du stage, le choix de l'unité certificative (U51 : Analyse, diagnostic, maintenance

ou U52 : Conduite de projet/chantier ou U61 : Conception - étude détaillée du projet ou U62 : Réalisation, mise en service d'un projet) est arrêté par l'équipe pédagogique en charge des enseignements professionnels et le tuteur lors de la préparation du stage en fonction des activités confiées au stagiaire. Ce choix est noté dans l'annexe pédagogique 2/2 de la convention.

En fin de stage, l'étudiant transmet le rapport, visé par l'entreprise, en version numérique uniquement, selon la procédure mise en place par chaque académie et à une date fixée dans la circulaire d'organisation de l'examen.

Conception - étude préliminaire	T 1.1 : analyser et/ou élaborer les documents relatifs aux besoins du client/utilisateur
	T 1.2 : élaborer un avant-projet/chantier (ou avant-projet sommaire)
	T 1.3 : dimensionner les constituants de l'installation
	T 1.4 : définir les coûts pour préparer une offre commerciale
Conception - étude détaillée	T 2.1 : choisir les matériels
	T 2.2 : réaliser les documents techniques du projet/chantier
Analyse – diagnostic	T 3.1 : proposer un protocole pour analyser le fonctionnement et/ou le comportement de l'installation
	T 3.2 : mesurer et contrôler l'installation, exploiter les mesures pour faire le diagnostic
	T 3.3 : formuler des préconisations
Maintenance d'une installation électrique	T 4.1 : organiser la maintenance
	T 4.2 : réaliser la maintenance préventive ou prévisionnelle
	T 4.3 : réaliser la maintenance corrective
Conduite de projet/chantier	T 5.1 : s'approprier et vérifier les informations relatives au projet/chantier
	T 5.2 : planifier les étapes du projet/chantier
	T 5.3 : assurer le suivi de la réalisation du projet/chantier (coûts, délais, qualité)
	T 5.4 : faire appliquer les règles liées à la santé, la sécurité et l'environnement
	T 5.5 : gérer et animer l'équipe projet/chantier
Réalisation : installation – intégration	T 6.1 : organiser l'espace de travail
	T 6.2 : implanter, poser, installer, câbler, raccorder les matériels électriques
	T 6.3 : programmer les applications métiers
Mise en service	T 7.1 : réaliser les contrôles, les configurations, les essais fonctionnels
	T 7.2 : vérifier le fonctionnement de l'installation
	T 7.3 : réceptionner l'installation avec le client/utilisateur
Communication	T 8.1 : constituer et mettre à jour les dossiers du projet/chantier
	T 8.2 : échanger, y compris en langue anglaise, avec les parties prenantes du projet/chantier
	T 8.3 : expliquer, y compris en langue anglaise, le fonctionnement de l'installation et former le client/utilisateur à son utilisation
	T 8.4 : préparer et animer des réunions
	T 8.5 : présenter et argumenter, y compris en langue anglaise, une offre à un client/utilisateur